



Prendre de la hauteur de vue sur la finance et le patrimoine.
De meilleures décisions en toute indépendance.

CONTRATS EURO-CROISSANCE



Bureaux : 270 Bd Clémenceau 59700 Marcq en Baroeul
FINADOC et ACTIONNAL sont deux marques de COSALE, SAS au capital de 30 000 €. RCS 513 969 642
TEL: 03 66 72 10 81 - 06 01 99 20 51 email: contact@finadoc.com web: www.finadoc.com

Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le N° D11/865 auprès de la CNCIF, association agréée par l'AMF ORIAS N° 11 062 831 (CIF, courtier en assurances, intermédiaire en opérations de banque). Responsabilité civile professionnelle : AIG

LES NOUVEAUX CONTRATS D'ASSURANCE VIE EURO-CROISSANCE

Les compagnies d'assurance commencent à envoyer par courrier aux clients des informations sur la possibilité de souscrire, sans novation du contrat, aux ressources des nouveaux fonds en euros, dit euro-croissance.

En l'occurrence, il s'agit sous condition de durée, de donner plus de marge aux assureurs pour gérer leurs actifs. De 8 à 40 ans, le souscripteur peut obtenir une garantie de capital, déterminée au départ, de 80%, 90% ou 100%... à terme (et non en cours de vie). La CSG-CRDS étant alors désormais prélevée à échéance, et non comme aujourd'hui au fil de l'eau.

La question ici à se poser est simple : faut-il y souscrire ?

L'inquiétude grandissante des assureurs sur leurs fonds en euros classiques vient d'une probable remontée des taux. Comme nous l'avions écrit dans une précédente note (sept 2015), ces assureurs imposent aux clients des contraintes pour les protéger eux et aucunement leurs adhérents.

Le fond euro-croissance permettra aux assureurs de ne plus investir uniquement en obligations, mais avec des marges de manœuvre plus larges : immobilier et actions. Soit. Mais que se passe-t-il en cas de hausse des taux ? Les obligations baissent, c'est mécanique, mais l'immobilier subira de grands chocs (dus à l'endettement d'acquisition) et les actions pour un temps seront perturbées (hausse de taux = réduction éventuelle de la consommation et des investissements, donc ce n'est pas bénéfique pour les entreprises). La hausse des taux est plutôt favorable (théoriquement) pour le désendettement public.

Quant à lire que les fonds euro-croissance iront financer des PME et des ETI, c'est-à-dire l'économie réelle (les actions du CAC 40 sont quand même de l'économie réelle, mais elles sont plus internationales), cela est un leurre. Exemple concret : le CAC PME lancée par Enternext (Bourse de Paris) est un échec : depuis sa création +1% et + 17% pour le CAC40. Le CAC PME est très volatile car il intègre beaucoup trop de

biotechs... largement survalorisées. Egalement, Eurotunnel, Rothschild, Saft, Chargeurs, Boiron... sont-elles des PME/ETI ? ...

Le financement de l'économie sociale et solidaire auquel est attaché ce gouvernement est louable, mais cette économie ne génère aucune valeur pour l'investisseur (ou si peu). Si les taux remontaient, l'inflation remontera aussi. Si les rendements des placements ne suivent pas car l'économie sociale est en dehors des sphères financières classiques, les investisseurs seront mécontents, voudront sortir... et ne pourront pas !

Ce n'est pas aux épargnants de subir le redressement des banques et la gestion long terme des assureurs. Nous voyons également de nouvelles mesures visant à dynamiser le fonds en euros, hors contrat euro-croissance, et avouons que cela nous choque quelque peu : le marketing séduisant peut devenir une tromperie quand on se projette à trois/cinq ans.

Conclusion : la liberté d'un contrat (relative en assurance vie) ne doit pas encore se réduire avec ces nouveaux contrats euro-croissance. Ce gouvernement a donné une ligne directrice, personne n'est obligé d'y souscrire. Nous émettons un avis défavorable sur ce type de contrat.

Nous souhaitons enfin redire ici que toute décision d'investissement patrimonial n'est pas l'affaire du client seul, mais du conseiller en amont (banque, avocat, notaire, expert-comptable, assureur, indépendant du patrimoine). FINADOC fait un métier classique et portant deux caractéristiques essentielles : être exigeant sur la durée, et savoir lire entre les lignes pour tenir sur le long terme les objectifs des clients. Ce ne sont pas uniquement des mots...

François Almaleh

www.finadoc.com (voir "ressources en finances)